

entre points fixes et 28,804 conversations radiotéléphoniques sur circuit duplex) ont rapporté des recettes brutes de \$439,885. Les messages air-sol et les services de transmission assurés par les stations aéronautiques ont rapporté \$907,997.

#### 8.—Recettes de la radio allant au ministère des Transports, année terminée le 31 mars 1959

Stations	Recettes	Stations	Recettes
	\$		\$
<b>Stations maritimes</b>		<b>Autres recettes de la radio (fin)</b>	
Messages commerciaux privés et appels radiophoniques duplex.....	462,275	Licences (sauf celles des stations commerciales privées).....	271,458
Primes.....	18,235	Loyers.....	319,715
		Divers.....	134,678
<b>Stations aéronautiques</b>		<b>Total.....</b>	<b>2,054,539</b>
Services air-sol et de transmission.....	842,468		
<b>Autres recettes de la radio</b>		Licences délivrées aux stations commerciales privées.....	470,248
Droits d'examen (certificat de radiotélégraphiste).....	5,710		

**Aides radio à la navigation maritime et aérienne.**—Les paragraphes suivants décrivent les services de la Direction des télécommunications et de l'électronique du ministère des Transports comme aide à la navigation maritime et aérienne et à la communication radiophonique de renseignements météorologiques. On peut obtenir des détails à ce sujet en s'informant auprès du ministère des Transports à Ottawa.

*Navigation maritime.*—Les aides radio à la navigation maritime sont assurées à 4,000 navires canadiens munis d'appareils et à presque autant de navires étrangers utilisant les eaux canadiennes. Elles assurent un service de sécurité et de communication aux navires de la côte est et ouest, des Grands lacs, du fleuve et du golfe Saint-Laurent, et de la baie et du détroit d'Hudson.

Les *stations radio côtières* assurent aux bateaux en mer un service de sécurité et de communications et radiodiffusent régulièrement des bulletins météorologiques, des avis de tempête et de danger à la navigation. Les navires en mer peuvent obtenir des consultations médicales de toutes les stations côtières. Les messages sont remis au médecin du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social attaché au port et sa réponse est transmise au navire gratuitement. Les stations transmettent les communications soit par radiotélégrammes, soit par radiotéléphones, soit par les deux, et plusieurs d'entre elles fournissent des contacts avec les lignes téléphoniques du continent, de sorte que les navires puissent communiquer directement avec un abonné du téléphone. A Halifax (CFH) et à Vancouver (CKN), des services d'ondes courtes assurent des communications dans le monde entier. Ces stations participent au réseau de communication maritime à grande distance du Commonwealth. Les stations côtières du détroit et de la baie d'Hudson, en plus des services réguliers, assurent les communications commerciales aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et aux divers organismes de prospection et de développement, se livrent à des observations météorologiques, dirigent le trafic administratif et fournissent aux aéronefs des relèvements radiogoniométriques et des renseignements sur les conditions d'atterrissage et autres renseignements.

Des *stations de radiogoniométrie*, sur les côtes de l'Atlantique et sur le détroit d'Hudson, fournissent aux navires, à titre gratuit, des signaux de direction. Une chaîne de stations de radiophares automatiques est aussi maintenue pour assurer une aide à la navigation en transmettant des signaux de direction aux navires. Ces stations, si possible, sont aménagées en groupes de trois, émettant sur une fréquence commune, mais chacune à son tour